

Conseil Municipal

**LISTE DES
DELIBERATIONS**



Séance du vendredi 27 septembre 2024 à 18h30 – Hôtel de Ville

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au sein de l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacky LEMOINE, Maire.

Sont présents, les Elus suivants :

Monsieur Jacky LEMOINE, Monsieur Lionel COURTIN, Madame Karine BLOCH, Monsieur Laurent HAINAUT, Madame Sylvie RIGOBERT, Monsieur Patrice SISTEK, Madame Patricia DENEUFEGLISE, Monsieur Didier DUBOIS, Monsieur Pierre BAYART, Monsieur Dany DUBOIS, Madame Henriette FIGANIAK, Monsieur Émile GAUDET, Monsieur Arnaud BLOCH, Madame Rose-Marie LEGRU, Monsieur Gilles DHELIN, Madame Sabine BRUNELLE, Madame Gaëtane CABARET, Madame Émeline DELPLANQUE et Monsieur Olivier MANNESSIER, Monsieur Benoît PENET

Étaient absents et représentés :

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, a donné pouvoir écrit de voter en son nom Madame Laurence FOUCAULT à Madame Karine BLOCH, Monsieur René FLINOIS à Madame Sylvie RIGOBERT, Madame Lylou KOMINIARZ à Madame Gaëtane CABARET, Madame Sylvie HAREL à Madame Sabine BRUNELLE, Monsieur Laurent DERNONCOURT à Monsieur Pierre BAYART, Madame Virginie ZIBRET à Madame Patricia DENEUFEGLISE, Madame Corinne VANQUELEF à Monsieur Patrice SISTEK et Madame Patricia POTIER à Monsieur Olivier MANNESSIER.

Étaient absents excusés et non représentés :

Monsieur Romain LAVEDRINE

Étaient absents non représentés :

Néant

- Élection d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante de désigner au début de chaque séance, son secrétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de désigner Madame Henriette FIGANIAK, secrétaire de séance.

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 juin 2024

Le Conseil Municipal à l'unanimité, a approuvé le procès verbal.

Séance du vendredi 27 septembre 2024 à 18h30 - Hôtel de Ville

- Élection d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 14 juin 2024

Questions politiques

- 1 - Délégations du Maire

Intercommunalité

- 2- Retrait de la compétence insertion sociale du SIVOM de la Communauté du Bruaysis au 1er janvier 2025
- 3 - Retrait de la Commune de Gouy Servins du SIVOM de la Communauté du Bruaysis et fin d'adhésion à la compétence du SAAD au 1er octobre 2024
- 4 - Présentation du rapport des délégataires et du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics 2023 de la « Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane » - CABBALR
- 5 - Rapport d'activités du SIVOM 2023

Finances / Marchés publics

- 6 - Décision modificative du budget N°2 du budget primitif communal
- 7- Contrats de prestation de services – accompagnement à la valorisation de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et financement de projet

Ressources Humaines

- 8 - Recrutement d'agents contractuels pour les besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier et au remplacement des fonctionnaires et des agents contractuels
- 9 - Recrutement de personnel en contrat PEC
- 10- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais
- 11 - Institution de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale

Développement urbain et durable

- 12- Mise à Disposition des immeubles appartenant à l'Établissement Public Foncier des Hauts de France
- 13 - Acquisition du cabinet médical situé au 20 rue Pierre Bachelet

Développement économique

- 14 - Ouvertures dominicales des commerces 2025

Politique de la ville

15 - Signature de la convention relative aux actions de médiations sociales inscrites dans le programme d'abattement de la Taxe Foncière pour les propriétés Bâties du bailleur social « Pas-de-Calais Habitat »

Enfance - Jeunesse

16 - Signature d'un avenant avec la CAF pour la convention d'objectif et de financement relative à la prestation de service ALSH

17 - Attribution de subvention « dispositif bourse aux projets » - Ecole Goscinny

18 - Contrat local d'accompagnement à la scolarité 2024-25

19 - Recrutement service civique 2024-25

20 - Protocole de coopération territoriale entre ville de Divion, l'antenne CAF de Bruay-la-Buissière et la Maison du Département Solidarité de l'Artois, site de Bruay-la-Buissière

21 - Salon Tiot Loupiot 2024

Citoyenneté

22 - Convention de service autopartage

Conseil Municipal
Séance du vendredi 27 septembre à 18h30
au sein de l'Hôtel de Ville

Les délibérations adoptées à l'unanimité sont les suivantes :

- 2- Retrait de la compétence insertion sociale du SIVOM de la Communauté du Bruaysis au 1er janvier 2025
- 3 - Retrait de la Commune de Gouy Servins du SIVOM de la Communauté du Bruaysis et fin d'adhésion à la compétence du SAAD au 1er octobre 2024
- 4 - Présentation du rapport des délégataires et du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics 2023 de la « Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane » - CABBALR
- 5 - Rapport d'activités du SIVOM 2023
- 7- Contrats de prestation de services – accompagnement à la valorisation de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et financement de projet
- 9 - Recrutement de personnel en contrat PEC
- 10- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais
- 11 - Institution de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale
- 12- Mise à Disposition des immeubles appartenant à l'Établissement Public Foncier des Hauts de France
- 13 - Acquisition du cabinet médical situé au 20 rue Pierre Bachelet
- 15 - Signature de la convention relative aux actions de médiations sociales inscrites dans le programme d'abattement de la Taxe Foncière pour les propriétés Bâties du bailleur social « Pas-de-Calais Habitat »1
- 6 - Signature d'un avenant avec la CAF pour la convention d'objectif et de financement relative à la prestation de service ALSH
- 17 - Attribution de subvention « dispositif bourse aux projets » - Ecole Gosciny
- 18 - Contrat local d'accompagnement à la scolarité 2024-25
- 19 - Recrutement service civique 2024-25
- 20 - Protocole de coopération territoriale entre ville de Divion, l'antenne CAF de Bruay-la-Buissière et la Maison du Département Solidarité de l'Artois, site de Bruay-la-Buissière
- 21 - Salon Tiot Loupiot 2024
- 22 - Convention de service autopartage

Les délibérations adoptées à 25 voix pour et 3 abstentions sont les suivantes :

Pour les groupes « Divion Naturellement » (Madame Patricia POTIER et Monsieur Oliver MANNESSIER) et « Changeons Divion » (Monsieur Benoît PENET) :

- 1 - Délégations du Maire

Pour les groupes « Divion Naturellement » (Madame Patricia POTIER et Monsieur Oliver MANNESSIER) et « Divion pour vous » (Madame Emeline DELPLANQUE)

- 8 - Recrutement d'agents contractuels pour les besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier et au remplacement des fonctionnaires et des agents contractuels

La Délibération adoptée à 25 voix pour, 2 voix contre des membres du groupe « Divion Naturellement » (Monsieur Olivier MANNESSIER et Madame Patricia POTIER) et 1 voix contre d'un membre du groupe « Divion ensemble et plus loin » (Madame Karine BLOCH)

- 14 - Ouvertures dominicales des commerces 2025

Divers

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il doit rendre compte, à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal, des décisions prises en vertu de l'article L2122-21 du même Code, relatif aux délégations de pouvoir du Maire, précédemment votées.

Les décisions du Maire n° 2024-056 à 2024- 076 sont jointes en annexe.